

Avis voté en plénière du 27 janvier 2015

La place des dispositifs médicaux dans la stratégie nationale de santé

Déclaration du groupe des organisations étudiantes et mouvements de la jeunesse

Il a fallu beaucoup de détermination à notre rapporteur pour mener à bien un avis d'une telle complexité technique et socio-économique, mais Thierry Beudet, avec la complicité d'Édouard Couty, a réussi à éclairer l'ensemble de la section, à l'emmener vers une meilleure compréhension de l'existant et des enjeux, pour qu'elle se détermine sur les préconisations qui viennent de vous être présentées.

Pour rompre le suspense dès maintenant, le groupe des associations comme celui des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse voteront cet avis. Il représente une première réponse aux enjeux d'amélioration de la sécurité et de la qualité des dispositifs. Il fait le lien entre la politique de santé et l'excellence industrielle. Il réserve une place importante à l'accompagnement des professionnels de santé, en préconisant de les former et de les informer en toute indépendance au bon usage des dispositifs, notamment dans le cadre de la formation initiale.

Parmi ses principales priorités identifiées, l'avis souligne celle d'améliorer les conditions d'accès pour tous aux dispositifs médicaux innovants et utiles à la santé. L'ambition affichée est d'y parvenir par une politique de prix qui finance à la fois la recherche et l'innovation tout en limitant le reste à charge pour les patients, notamment en facilitant l'accès aux complémentaires santé. Nous partageons ces objectifs conjoints.

Cependant, nous rappelons que les enjeux relatifs aux dispositifs médicaux demeurent éloignés des préoccupations des populations que nos deux groupes représentent : jeunes, âgées, pauvres, handicapées, autant de personnes qui cumulent des obstacles ne serait-ce que pour accéder aux soins primaires, essentiels à la dignité humaine, et ce, malgré l'investissement sans faille de nombreuses associations et de nombreux bénévoles pour compenser la défaillance des pouvoirs publics. Le rapporteur a toujours eu soin de nous écouter sur ces sujets et nous l'en remercions.

Nous saluons la démarche de cet avis qui vise à créer une dynamique entre les intérêts de chacun : besoins des personnes, temps des chercheurs, intérêt des concepteurs et des industriels. Aussi, cet avis soutient-il la nécessité d'accroître l'implication du patient comme acteur de sa propre santé. Nous aurions toutefois souhaité - et de nombreuses organisations avec nous - que la place des patients dans l'amélioration des dispositifs y soit encore davantage prise en compte.

Notre pays part de très loin dans cette approche de la politique de santé. L'expérience des individus, surtout lorsqu'elle est vécue par le corps, est un capital aussi précieux que celui, scientifique et technologique, qui permet de développer les réponses les mieux adaptées aux populations

intéressées. Rien ne peut être suffisamment bien conçu pour des personnes quand celles-ci ne participent pas sur un pied d'égalité, avec les autres parties prenantes, à tous les processus qui déterminent la mise sur le marché des dispositifs innovants.